

Compte rendu de la rencontre des membres du Réseau CMC-PAC Yaoundé, 17 janvier 2008

L'an deux mil huit et le dix sept du mois de janvier, les membres du Réseau CMC-PAC se sont retrouvés au CIPCRE Conseils et Services (CCS) de Yaoundé. L'ordre du jour, présenté, amendé et adopté, s'est présenté comme suit :

- Prière d'ouverture ;
- Vérification des présences ;
- Admission des nouveaux membres ;
- Mise en place d'un outil d'analyse et de partage de responsabilités dans l'exécution des projets communs ;
- Préparation de la prochaine session de renforcement des compétences des membres ;
- Troisième consultation CMC-PAC ;
- Divers ;

1 - Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est dite par le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne.

2 -Vérification des présences

Sur 5 membres, 4 sont représentés : SNJP, CSIC, SeP et CIPCRE. Participent à la rencontre les personnes suivantes :

- Pour le CSIC : Dr. Souleymane Bouba et Zounedou Mfonyoum di
- Pour le SNJP : Justin Mabouth
- Pour le SeP : Pascal Blaise Touoyem
- Pour le CIPCRE : Past. Jean-Blaise Kenmogne, Claude Nwafo, Mathieu Foka, Sébastien Fornerod

Le quorum est donc suffisant pour délibérer valablement selon les dispositions de la charte du Réseau.

3 - Admission d'un nouveau membre

La DMJ a introduit une demande d'adhésion au réseau compte tenu de son passé militant et des causes soutenues qui sont proches des thématiques du Réseau. La consolidation de la paix et l'engagement dans les réseaux sont deux des lignes de force de la DMJ qui souhaite continuer son chemin en compagnie des membres du Réseau puisque son responsable, alors Directeur du SeP, a participé à sa création. La DMJ est fondée sur les valeurs citoyennes et morales investies auprès de la jeunesse qui est également porteuse des espoirs du réseau.

Après débats et délibération, les membres présents du Réseau CMC-PAC ont admis à l'unanimité la DMJ comme membre du Réseau CMC-PAC. Les félicitations des membres sont adressées au responsable de la DMJ et une accolade fraternelle a été donnée par le Past. Jean-Blaise Kenmogne à Duplex Kuenzob en signe d'accueil au sein du réseau.

4 - Mise en place d'un outil d'analyse et de partage de responsabilités dans l'exécution des projets communs

CMC a souhaité que chaque membre du réseau ait des responsabilités précises dans l'exécution des projets spécifiques considérés comme les projets du réseau. Il s'agit également, pour les membres du réseau, de mettre leurs compétences et leurs capacités en commun pour ces projets.

Cette synergie n'ayant rien d'évident, il s'agit de bâtir une démarche professionnelle permettant leur réalisation. Un comité *ad hoc* a été mis en place pour y réfléchir et faire une proposition. Ce comité comprend Claude Nwafo (CIPCRE), Justin Mabouth (SNJP) et Sébastien Fornerod (CIPCRE).

Sébastien Fornerod, en tant que porte-parole du comité, a rendu compte des travaux effectués sous la forme d'une présentation PowerPoint. Cette présentation s'est terminée par une proposition de programme pour la prochaine session de renforcement des capacités des membres.

Suite à la présentation, les participants sont invités à faire part de leurs réactions :

- Il est bon que l'identification des besoins en renforcement de capacités émane aussi des membres, et pas seulement du point focal. Le résultat du travail qui vient d'être présenté semble aller en ce sens.
- L'organisation du travail au sein du réseau va donc se développer vers un fonctionnement multicentre où chaque tête de file fonctionne comme un secrétariat technique d'un sous-réseau propre au projet dont elle est responsable. Le point focal du réseau devra donc prendre en compte également le travail de coordination de ces sous-réseaux propres, en particulier pour ce qui concerne les dates des rencontres.
- La démarche participative doit être au cœur de la philosophie du réseau et la prochaine rencontre de renforcement des capacités visera à donner des outils pour atteindre cet objectif.
- L'outil proposé par le groupe de travail souligne l'importance du travail de fond pour créer les synergies nécessaires. Il s'agit maintenant de discuter du programme de la prochaine session de renforcement des capacités des membres en fonction de la proposition qui a été faite.

5 - Préparation de la prochaine session de renforcement des capacités des membres

La prochaine session de renforcement des capacités aura lieu à Kribi dans la période du 2 au 7 juin 2008. Le nombre exact de jours sera déterminé selon le programme définitif.

Les Termes de Références (TdR) du projet de formation seront rédigés selon le programme proposé et envoyés à CMC pour obtenir le financement. La formation comporte également une dimension d'évaluation de la mise en œuvre des projets communs en cours et une dimension d'auto-évaluation afin de capitaliser cette expérience d'identification des besoins et de mise en commun des ressources des membres du réseau. Elle sera aussi l'occasion d'échanger sur le lancement d'un bulletin de liaison du réseau.

Le nom de Paul Samangassou, consultant indépendant, est cité comme personne ressource envisagée pour la formation.

Les réseaux et partenaires mis en place par les membres du réseau seront également invités à participer à la session.

Un groupe *ad hoc* est désigné pour rédiger ces TDR. Il comprend : Sébastien Fornerod (CIPCRE), Justin Mabouth (SNJP), Pascal-Blaise Touoyem (SeP) et Mathieu Foka (CIPCRE). Sa méthode de travail est le développement du document en ligne couronnée, dans la mesure du possible, par une séance de travail. Son délai pour communiquer les TDR de la session au point focal est fixé au 3 mars 2008.

Au-delà du renforcement des capacités de ses membres, l'objectif du Réseau est aussi de publier ces outils, passés au crible de l'expérimentation au sein du réseau, dans un manuel mis à disposition d'autres réseaux.

Un bulletin de liaison du réseau est aussi envisagé en parallèle au site Internet et récemment mis en ligne (www.cmc-pac.org).

6 - Troisième consultation CMC-PAC

Les membres du réseau tiennent à ce que la consultation soit organisée selon un rythme annuel afin d'entretenir le lien entre CMC et les membres du réseau. La période qui sera suggérée à CMC est du 20 au 24 octobre 2008.

7 - Divers

Le point sur les divers a été l'occasion d'échanger sur quelques questions qui méritaient d'être clarifiées.

La première question a été celle de savoir comment résoudre la tension entre l'appellation du réseau (CMC-partenaires camerounais) et la qualité de membre de deux organisations n'étant pas partenaires de CMC ? Les membres du Réseau ont encouragé ces deux membres (CSIC et DMJ) à proposer des projets entrant dans la philosophie du réseau, dans l'espoir que ces projets constitueraient la base d'un partenariat entre eux et CMC.

Quant à la deuxième question, les membres du Réseau voulaient savoir ce qu'il en était de la quatrième thématique du réseau proposée lors de la deuxième Consultation à Bandjoun et relative à la souveraineté alimentaire. Le SNJP s'était déjà proposé pour porter cette thématique. Le Pasteur Jean-Blaise Kenmogne a informé les membres que CMC a réagi en disant que cette dimension n'était pour l'heure pas prioritaire pour eux.

Enfin, le financement du projet du SeP (lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics) n'est assuré que pour un an et devrait donc être à mi-parcours lors de la prochaine rencontre de juin. A quel niveau se trouve son exécution et comment fonctionne-t-il avec le Réseau d'ici là ? Le nouveau Directeur du SeP, M. Pascal Blaise Touoyem a informé les membres du Réseau que le SeP est engagé dans un processus de développement organisationnel et de planification stratégique depuis 2006 qui a pour but la refonte systématique de son organigramme et la révision du cadre stratégique de référence (2008-2010). Ce processus commence à aboutir, à travers la nomination des responsables, à savoir le Directeur et le Responsable Administratif et Financier. La nouvelle équipe doit pourvoir aux nouveaux postes créés. Le projet ne sera lancé qu'à l'issue du processus de restructuration actuel.

Les autres membres ont exprimé leur inquiétude par rapport à la responsabilité collective au niveau des résultats qui doivent être atteints dans les délais impartis par CMC. La limitation à un an du financement accordé est à prendre comme un test pour le nouveau partenariat entre CMC et le SeP. Les autres membres ne peuvent qu'encourager le SeP à procéder à son lancement dans les temps afin de ne pas hypothéquer l'avenir de ce partenariat.

La rencontre a pris fin à 18 heures, à la satisfaction générale et sur une prière du Dr. Souleymane Bouba.

Yaoundé, le 17 janvier 2008

**Président de Séance
Pasteur Jean-Blaise Kenmogne**

**Secrétaire de Séance
Sébastien Fornerod**